

LEGENDE

- Borne de polygonation
- Piquet de polygonation
- Clou de polygonation
- Reperes NGF
- Point Géodésique
- Borne Nouvelle
- Borne Antenne
- Mur de soutènement
- Bâtiment
- Bâtiment léger (hangar-abri)
- Bâtiment report suivant cadastre (figuratif)
- Limite de propriété
- Closures légères
- Closures dures
- Hier
- Marais
- Eau potable compteur-Bouche à ciel
- Borne incendie
- Tampou EP et réseau
- Tampou EV et réseau
- Regards non visités
- Avaires - Grilles
- Altitude tampon - radier réseau
- GAZ - Coffret
- Électrode - Coffret
- Ligne aérienne et Poteau Électrique BT
- Ligne aérienne et Poteau Électrique MT
- Ligne aérienne et Poteau Électrique HT
- Adduction Métrique - chambres de tirage
- Ligne aérienne et Poteau Métrique
- Boîte à lettre
- Manche à air
- Cabare - Antenne
- Panneaux - info - publicitaires
- Blanc public simple et double
- Abri bus
- Panneaux de signalisation
- Feux et portiques Incroiseurs
- Limite Départementale
- Limite Communale
- Application figurative du parcellaire cadastral
- Sande de roulement sans bordures
- Sande de roulement avec bordures
- Fond de fossé ou pied de talus
- Talus ou Fossé
- Talus ou Fossé
- Actes - Feuilles-croisifère
- Busions
- Partie boisée
- Sortie gouttière
- Pluie - pompe - fontaine
- Déshébergeur-Panorème-Horodateur
- Borne kilométrique
- Boîte de protection - Potelet
- Entree - Sauf
- Bouche de lavage
- Transformateur électrique
- Poteaux visites (Électrode-EP-Téléphonique)
- Canalisations
- Lampadaire - Lanterne - Borne éclairage
- Courbes de niveau
- Points nivelés

NOTA: Relevé topographique suivant les réseaux apparents
 Report figuratif
 Toute intervention devra faire l'objet d'une vérification préalable


LEGENDE REGLEMENTAIRE :

- Parking de midi et accès obligatoires à cet emplacement
- Parking de midi et accès obligatoires avec emplacement libre sur cette façade
- Accroche latérale obligatoire pour la construction principale
- Talus à conserver en façade de lot = zone non-aedificandi
- Emprise du Permis d'Aménager
- Trottoirs
- Arbre à planter
- Chaussée - parkings
- Piétonniers
- Espaces verts communs

TABLEAU DES SURFACES

Terrains à bâtir (Lots 1 à 20)	8.409 m ²
Sous-total partie à bâtir :	8.409 m ²
Parties communes (Lots 21 et 22)	4.529 m ²
dont espaces verts - 1.923 m ²	
dont voiries, trottoirs et piétonniers - 2.371 m ²	
dont réserves foncières - 83 m ²	
Sous - total parties communes :	4.529 m ²
SURFACE TOTALE LOTIE :	12.938 m²

PA4



COMMUNE : DRUYE
 LIEUDIT : "Le Bourg"
 CADASTRE : Sections A et ZE

PLAN DE COMPOSITION ET REGLEMENTAIRE



PERMIS D'AMENAGER "DAURETIQU"
FONCIER AMENAGEMENT - LOTIR 37

NIVELLEMENT : INDEPENDANT
 RATTACHE AU NGF

COORDONNEES : INDEPENDANTES
 NGF 83-CC 07

DOSSIER : 20019.JB
 DATE : 09/04/2021
 ECHELLE : 1/200
 TRACE : 20019.PA4

S.C.P. LE CREUX - SIVIGNY - Géomètres-experts D.P.L.G.
 8, rue Duportal 37000 TOURS
 Tél : 02.47.05.43.99 - Fax : 02.47.05.01.55 - Email : contact@lecreuxsivigny.fr
 Bureau secondaire : 3, Rue Racan 37130 LANGEAIS
 Tél : 02.47.96.81.16 - Fax 02.47.96.64.39 - Email : contact.langeais@lecreuxsivigny.fr